

Arpentage et topographie

Le baccalauréat en sciences géomatiques fait appel aux dimensions tant mathématiques, juridiques que technologiques du territoire. Au terme de vos études, vous serez apte à mesurer et à collecter l'information sur la Terre, à traiter cette information afin de produire des mesures, des plans, des cartes et des systèmes d'information ainsi qu'à formuler des avis et des conseils professionnels. Vous étudierez, entre autres, l'arpentage, la géodésie, la cartographie numérique, le dessin technique, les systèmes d'information géographique, les levés aéroportés, l'hydrographie et le positionnement par satellite.

Votre formation consistera également à apprendre et à comprendre les notions juridiques concernant le territoire par des cours de droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de droit immobilier, d'expertise foncière et de cadastre qui vous permettront d'exercer adéquatement votre rôle d'arpenteur-géomètre.

Extrait du site Internet de l'université Laval

Université Laval